

Rendre sa nature
au site des Îles et Lômes du Rhône

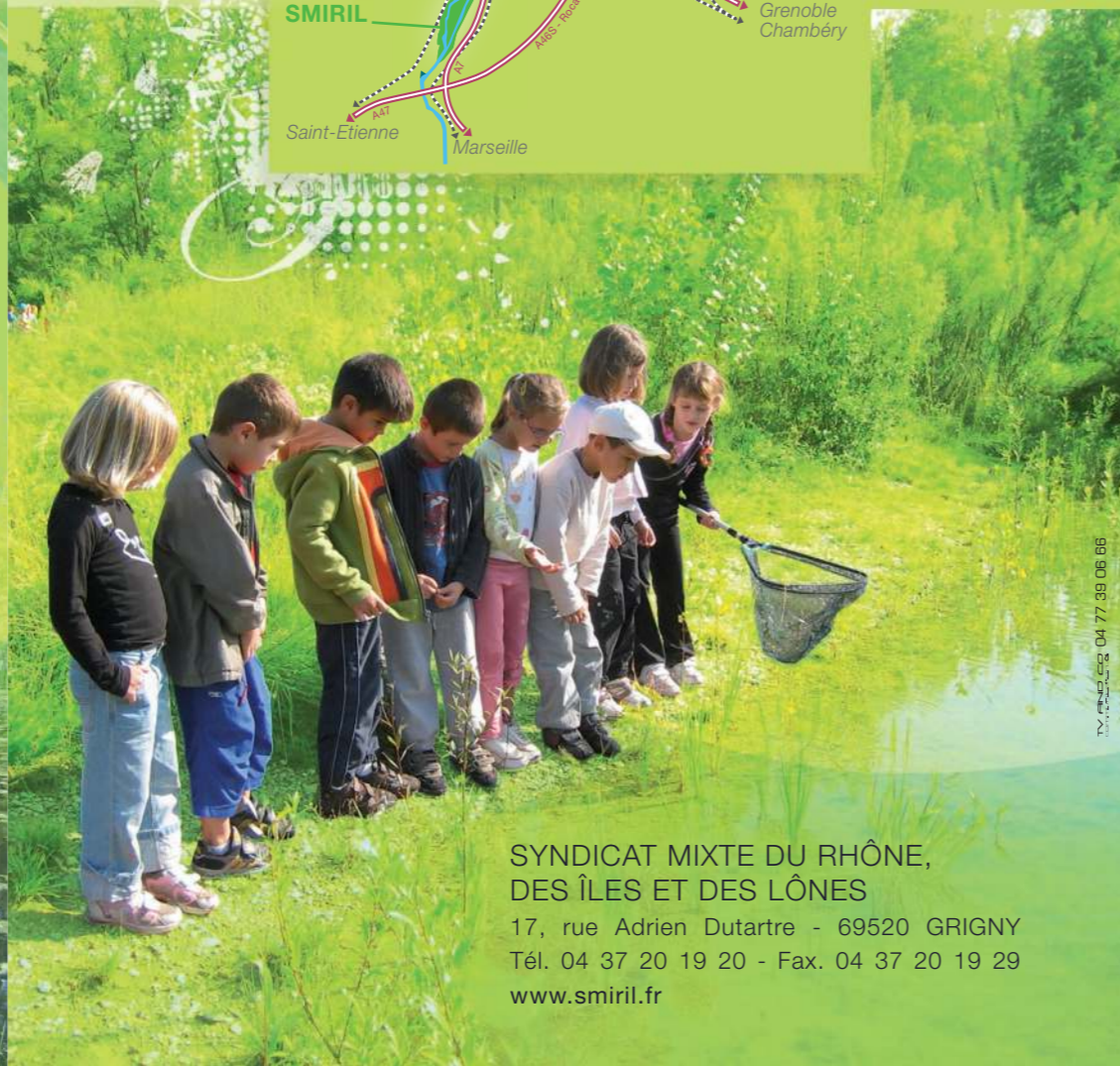
Préserver et valoriser
son patrimoine naturel et historique

Organiser
l'accueil, l'information et l'éducation du public, notamment scolaire

Assurer
une gestion concertée et durable du site



SITUATION



04 77 39 06 66

SYNDICAT MIXTE DU RHÔNE,
DES ÎLES ET DES LÔNES
17, rue Adrien Dutartre - 69520 GRIGNY
Tél. 04 37 20 19 20 - Fax. 04 37 20 19 29
www.smiril.fr

ESPACE NATURE
Îles & Lômes
du RHÔNE

SMIRIL
Syndicat Mixte du Rhône des Îles, et des Lômes

La nature sauvage aux portes de la ville



Le SMIRIL ?

Le fruit d'une mobilisation exemplaire, celle des élus des communes riveraines, pour enrayer le processus de dégradation des îles et lômes du Rhône, fortement marquées par la construction du barrage de Pierre-Bénite et l'emprise des activités économiques. Avec la création du "Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lômes" en 1995, étaient posées les bases d'un ambitieux projet poursuivant trois objectifs : retrouver un Rhône vif et courant, renouer des liens étroits entre les hommes et le fleuve, et préserver l'espace naturel.

L'histoire de la réhabilitation de cet espace de nature sauvage au sein même de l'agglomération lyonnaise, celle d'une démarche unique en France qui constitue une référence à l'échelle européenne. Suite à l'augmentation du débit du Rhône naturel et à la restauration de trois anciennes lômes (2000), le site était aménagé pour l'accueil du public et des scolaires (2003). Un contexte dès lors idéal pour favoriser le développement des activités pédagogiques, et faire aujourd'hui de "l'Espace Nature des Îles et Lômes du Rhône" l'un des principaux centres d'éducation à l'environnement de Rhône-Alpes.

L'expression d'une volonté immuable, celle de dédier cet espace préservé à la découverte d'un public familial et scolaire, en évitant toute dérive vers un parc de type urbain ou de loisirs. L'enjeu est bien de maintenir et de laisser se développer la naturalité du site et sa riche diversité biologique, dans une logique de développement durable fondée sur une gestion concertée, une fréquentation maîtrisée et des activités raisonnées et raisonnables.

Un pari sur l'avenir qui ne pourra être gagné qu'avec la compréhension et la collaboration de tous, la capacité de chacun à reconnaître et respecter les richesses et les fragilités de cet espace, essentiel à l'équilibre des territoires limitrophes et au bien-être des riverains...



MOBILISER

Des acteurs au service d'un projet

Le Syndicat Mixte du Rhône, des Îles et des Lônes, installé dans les locaux de l'ancienne gare de Grigny (également Base Découverte Nature), est chargé de piloter et de mettre en œuvre le projet de réhabilitation et de valorisation de l'espace nature des Îles et Lônes du Rhône. Ses missions sont menées en lien étroit avec la CNR, gestionnaire du domaine public fluvial concédé, et un ensemble de partenaires.

Un portage politique fort

un syndicat mixte composé des communes riveraines (Feyzin, Grigny, Irigny, Millery, Sérézin-du-Rhône, Ternay, Vernaison), du Conseil Général du Rhône et du Grand Lyon, qui veille au respect de l'esprit des fondateurs du projet et assure le financement des actions courantes.

Un cercle de partenaires

constamment élargi, tant pour des soutiens financiers, culturels que techniques :

- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- CNR (compagnie Nationale du Rhône)
- Associations de protection de la nature
- Conseil Régional Rhône Alpes
- DREAL Rhône Alpes
- DDT du Rhône
- Services de la Navigation (VNF)...

Une équipe de terrain

réactive et dynamique, composée de plusieurs agents chargés de la gestion du site et des activités pédagogiques.

PRÉSERVER

Un espace naturel exceptionnel

Situé à l'aval du barrage de Pierre-Bénite et le long de la vallée de la chimie, l'espace naturel des Îles et Lônes du Rhône présente un potentiel écologique remarquable. Une enclave de nature sauvage de 400 ha qui recèle plus d'un trésor...

Une mosaïque de milieux naturels

- boisements (saulaie, ripisylve, forêt de bois dur...)
- prairies et autres espaces ouverts
- milieux aquatiques (lônes, mares,...)
- berges et zones basses

Une faune et une flore diversifiées

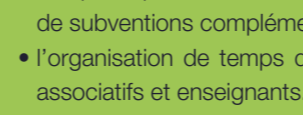
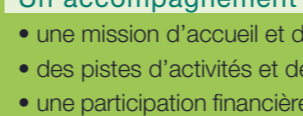
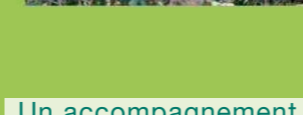
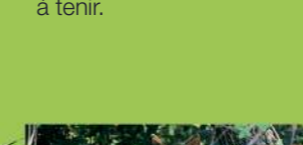
- d'importantes populations de poissons (Brochet, Tanche...), d'oiseaux (Milan noir, Martin pêcheur...), d'amphibiens (Crapauds communs, Calamites...) et d'insectes (Libellules, Grand capricorne, Lucane,...).
- près de 600 espèces végétales connues sur le site parmi lesquelles 18 espèces d'orchidées.

Des espèces rares

dont certaines protégées à l'échelle régionale, nationale ou européenne : Milan pêcheur, Pic noir, Agrion de Mercure, Lucane cerf-volant, Grand capricorne, Ophioglosse, Rubanier émergé...

Un patrimoine bâti lié au fleuve

la traille reconstituée de Vernaison, les piles de traille d'Irigny, Feyzin et Grigny, la Ferme au Loup, le "7^e barrage" d'Irigny et l'ancien hangar SNCF...



Un accompagnement personnalisé des projets pédagogiques

- une mission d'accueil et de coordination.
- des pistes d'activités et des contenus pédagogiques en constant renouvellement.
- une participation financière et un soutien dans les démarches administratives (demande de subventions complémentaires, recherche de partenariats...).
- l'organisation de temps d'échanges et de co-formation à l'attention des partenaires associatifs et enseignants.

Des aménagements adaptés

- une base découverte nature (salles d'activités et de conférences, aquarium, espace dédié aux économies d'énergie du bâtiment...) et 6 espaces pédagogiques répartis sur le site.
- un réseau de sentiers entretenus, sécurisés et pour partie balisés.
- une signalétique rappelant les risques hydrauliques et technologiques potentiels et les conduites à tenir.

Des moyens techniques et humains

- un réseau local d'intervenants professionnels et spécialistes (Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Arthropologia, Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature,...).
- une base de données pédagogiques (outils multimédia, livres, mallettes, SIG...).

RESPECTER

Une gestion durable

La réhabilitation des Îles et Lônes du Rhône s'appuie sur un plan de gestion, issu d'une démarche concertée et d'un travail de terrain régulier. Face à la diversité des enjeux et pressions, sa vocation est de fédérer l'ensemble des acteurs et partenaires du projet autour d'un même objectif de préservation et d'amélioration de la biodiversité.

Des principes directeurs en fonction des milieux

fondés sur un juste équilibre entre l'évolution naturelle du site (conservation du bois mort, etc.) et les interventions nécessaires liées aux contraintes qui lui sont inhérentes (réhabilitation d'espaces dégradés ou artificialisés, sécurisation des sentiers, entretien des zones de grands écoulements,...).

Des inventaires naturalistes et un suivi scientifique

réalisés en continu sur l'ensemble du territoire pour mesurer l'évolution de la biodiversité au regard des objectifs fixés par le plan de gestion.

Des supports référents

destinés à tous les acteurs intervenant sur l'espace nature des Îles et Lônes du Rhône : note d'orientation politique, document technique de référence, cartes de zonage, fiches opérationnelles détaillant les interventions sur le terrain.

Un accueil contrôlé du public

de manière à réguler la fréquentation des différents secteurs en fonction de leur potentiel d'accueil et préserver la tranquillité de tous (parkings de capacité limitée aux entrées du site, aménagements interdisant l'accès des véhicules motorisés,...), associé à une forte sensibilisation à la préservation de l'environnement, notamment via les activités pédagogiques.

